



Formation CT INSSAT du CNPP

Cycle Technique Institut Supérieur de Santé et Sécurité au Travail du Centre National de Prévention et de Protection

Public Concerné

- Agents chargés de la prévention.

Pré-Requis

- Équivalent BAC+2 et 3 années d'expérience professionnelle.
- Possibilité d'entretien si les prérequis ci-dessus ne sont pas atteints

Objectifs

- Elaborer et appliquer une politique intégrée de prévention en intégrant les contraintes réglementaires et organisationnelles en matière de sécurité et de santé au travail.
- S'approprier l'organisation autour du traitement du risque professionnel, les outils et les dispositifs techniques de sécurité afin d'assister la direction dans ses prises de décision.
- Appliquer une méthode d'identification et d'évaluation des risques professionnels permettant de hiérarchiser les risques et de déterminer les moyens de prévention adéquats dans le respect de la réglementation.
- Analyser et gérer efficacement les accidents du travail dans le cadre de la démarche de prévention et de traitement des risques préalablement définis.
- Communiquer et responsabiliser ses collaborateurs vis-à-vis du respect de l'organisation de la sécurité et de la réglementation.



Méthodes Pédagogiques

- Théorie : exposés - débats.
- Pratique : travail en groupe, étude de cas, visites d'entreprise.



Contrôle des connaissances

- QCM et épreuve orale devant jury (présidé par le CNPP métropole) pour obtention du Certificat Technique INSSAT.



CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com



Formation CT INSSAT du CNPP

Contenu de la formation

(12 journées de formation + 1 journée d'examen)

- L'analyse et l'évaluation des risques : principes et fondements du métier
 - o identification et évaluation des risques, leurs conséquences sur l'homme et les obligations du document unique,
 - o les ambiances au poste de travail,
 - o définition, gestion et analyse des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles,
 - o les principes généraux de la prévention et la prise en compte de la pénibilité,
 - o la prise en compte des risques psychosociaux,
 - o les maladies professionnelles et la place du service de santé au sein de l'entreprise.
- La gestion et l'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise
 - o le cadre juridique et les responsabilités civile et pénale,
 - o l'organisation de la sécurité et les interlocuteurs en matière de sécurité,
 - o le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT),
 - o les différentes opérations dans l'établissement,
 - o la gestion des entreprises extérieures et les documents obligatoires,
 - o l'utilisation des équipements au poste de travail: fiche de poste, EPC, EPI,
 - o les campagnes d'information, de sensibilisation et les actions de formation en matière de prévention des risques professionnels.
- La mise en oeuvre du métier dans l'environnement professionnel
 - o les systèmes de management de la sécurité et santé au travail,
 - o études de postes de travail réels en entreprise.



Budget

- 550 000 francs CFP HT et 30 000 francs CFP HT pour l'examen par stagiaire

